



## FORMATION SUR « LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RESULTATS » Sessions 2023 et 2024 Burkina Faso

**PRODUIRE DES RESULTATS    ATTEINDRE LE BUT    ETRE LE MEILLEUR**

### CONTEXTE

Aussi bien dans le secteur de la santé que dans divers secteurs de développement économique et social, le processus de planification constitue une action centrale en ce sens qu'il constitue le point de départ de toute intervention pertinente. Le constat est que notamment dans le secteur de la santé le processus de planification est souvent peu maîtrisé, entraînant de nombreuses pertes en ressources diverses et la non résolution des problèmes qui deviennent récurrents. L'initiation de la présente formation vise à contribuer au renforcement de la qualité des plans stratégiques, des projets et des programmes que les acteurs sont amenés à élaborer pour le bon fonctionnement du système de santé et contribuer ainsi à l'atteinte des résultats attendus pour un meilleur état de santé des populations.

### OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION

Permettre aux participants d'avoir des connaissances pratiques et des outils de base en :

- Gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- Planification axée sur les résultats (PAR) ;
- Mise en œuvre des plans et gestion des risques ;
- Suivi, évaluation et apprentissage.

### PROFIL DES PARTICIPANTS

Cette formation cible les personnes impliquées dans l'élaboration et la gestion des projets et programme, telles que :

- Les Coordonnateurs des projets et programmes ;
- Cadres techniques et administratifs et autres personnes des administrations publique et privée, impliquées dans les processus de planification ;
- Tous les acteurs soucieux d'améliorer leurs compétences en planification axée sur les résultats.

### PÉRIODES DE FORMATION

Session 1 : du 18 Septembre au 20 Octobre 2023

Session 2 : du 2 Mai au 12 Juin 2024

### CONTENU DE LA FORMATION

✓ Généralité sur la GAR

- Historique et origine de la GAR ;
- Définitions de la GAR ;
- Concepts clés.

✓ Planification axée résultats

- Définitions de la planification ;
- Concepts clés de la planification ;
- Étapes de la planification.

- Étapes de la planification

- Analyse de la situation ;
- Programmation du plan ;
- Mécanisme de mise en œuvre ;
- Suivi, évaluation et apprentissage ;
- Budgétisation.

### APPROCHE PEDAGOGIQUE

L'animation des sessions se fera selon l'approche andragogique et participative. L'expérience des participants sera mise à contribution. Des séances théoriques ponctuées d'échanges et de brèves évaluations en temps réel des connaissances des participants. Des travaux de groupes permettront de consolider les apprentissages autour de l'étude de cas. La session sera sanctionnée par un pré test et un test d'évaluation final à choix multiple. Les participants auront des attestations selon leur niveau de réussite : score de 90% ou plus= attestation de distinction ; score de 50% ou plus= attestation de mérite ; score inférieur à 50% = attestation de participation. Les sessions se tiennent en ligne de 18h à 21h du lundi au vendredi au cours de la période de la session.

NB : Les institutions/organismes peuvent inscrire leur personnel ou demander des sessions en présentielle en contactant SERSAP pour les informations complémentaires à cet effet.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier de candidature est composé d'une fiche d'inscription accessible à partir du lien suivant <https://sersap-formation.com/index.php>, et d'un CV actualisé à transmettre aux adresses suivantes : [sarambeboniface@yahoo.fr](mailto:sarambeboniface@yahoo.fr) ; [michael.abelia@yahoo.com](mailto:michael.abelia@yahoo.com).

Les inscriptions pour chaque session sont closes une semaine avant le début de la session. Une confirmation d'inscription sera envoyée à ceux ou celles qui seront retenu (es) pour participer à la session. Le nombre de places étant limité à 30, seuls les participants dont les paiements seront perçus seront assurés de participation.

### EQUIPE D'ENCADREMENT

L'encadrement de la formation sera coordonné par une équipe de trois experts en santé publique spécialisés en planification, économie de la santé, suivi et évaluation : [Dr. Abel BICABA \(00 226 70 26 89 34, bicabaa7@gmail.com\)](#) ; [Dr. Maurice Hien \(hienanwer@yahoo.fr\)](#) ; [M. Edouard Akotionganga \(aedouardako@gmail.com\)](#)

### COUT ET REGLEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Le coût de la formation est de quatre cent mille (400 000) FCFA. Les frais de participation doivent être payés en une seule fois une semaine avant le début de la formation. Les paiements peuvent s'effectuer par virement, directement à la comptabilité de SERSAP, par Orange money ou Moov money après la notification de préinscription. Les copies de preuves de paiement sont à transmettre aux adresses

suivantes : [sarambeboniface@yahoo.fr](mailto:sarambeboniface@yahoo.fr), [michael.abelia@yahoo.com](mailto:michael.abelia@yahoo.com)

Siège de SERSAP Secteur 44, Dassasgho, Rue 28.247; 06 BP 9150 Ouagadougou 06 ;  
Tél. : (+226) 25 36 60 67/ 70 26 89 34.

Courriel: [sersap-sp@sersap.org](mailto:sersap-sp@sersap.org); Site web: [www.sersap.org](http://www.sersap.org) Burkina Faso